

**15 millions de Fcfa**  
à gagner au BANKO mardi le 27 mars

N°262 du lundi 26 mars 2018

**info****Matin**  
Quotidien  
L'actualité autrement

400 Fcfa

2<sup>e</sup> année

L'actualité autrement

Sénatoriales 2018

**Paul Atanga Nji**

**rassure**

*Au cours d'un point de presse hier à Yaoundé, juste après le vote, le ministre de l'Administration territoriale a affirmé que le «scrutin s'est déroulé dans l'ordre, la sérénité et la transparence».*



P.3



Université de Yaoundé 1

**Qui veut salir le Pr. Sosso ?**

*Un trac, en circulation, accuse le recteur de l'université de Yaoundé I de malversations financières*

P.2

SÉNATORIALES 2018

**Le Rdpc assuré d'un 100% dans le Dja et Lobo**

*Le chef de la Dpd du Comité central, Louis Paul Motaze, n'a négligé aucun détail* Pp.5-7

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**150 femmes formées par l'Iai-Cameroun à Nkometam**

*Les récipiendaires ont reçu leurs attestations de fin d'apprentissage du projet Mijef 2035, le 24 mars* P.9

CABALE

# Qui veut salir Maurice Aurélien Sosso ?

Un tract, en circulation, accuse le recteur de l'université de Yaoundé I de malversations financières. Curieusement, le tissu de ragots ne contient aucune preuve.

Cédric Mbida

La relance de l'opération d'assainissement des mœurs publiques (dite opération épervier) donne des idées de règlements de compte à certaines personnes. L'une des personnalités à en faire les frais, c'est le Pr. Maurice Aurélien Sosso. Un collectif d'enseignants et de personnel administratif (après enquête, il s'agit d'un individu aigri qui seul, dans son coin, a pondé une dénonciation, qui est plus le fruit de son imagination que le reflet de quelque réalité que ce soit) dénonce « les malversations commises par le recteur de l'université de Yaoundé I ». Le texte (qui porte la date du 15 mars, mais aucune signature. Ce qui en fait un tract et renseigne tout de go sur le dessein de son auteur de ne pas publiquement assumer ses dires. Pourquoi donc si tant est qu'il est sûr de ces accusations) cite péle-mêle le « détournement de deniers publics », les « violations du décret n 2005/383 du 17/10/2005 fixant les règles financières applicables aux universités ». Ou encore les « violations des textes généraux des universités d'Etat ». Une littérature pâle, abondante, voire agaçante. D'où cette simple question de bon sens, peut-on autant accuser sans fournir la moindre preuve? Quand on est cohérent, non ! Pour beaucoup d'observateurs, le Pr. Sosso est tout bonnement victime d'une dénonciation calomnieuse. « Je m'indigne de l'utilisation du mot



Pr Sosso, recteur de Yaoundé 1, du calme

enseignant. Cela peut laisser penser qu'il s'agit d'un travail de groupe. Pour ma part, je n'ai été associé ni de près ni de loin à la rédaction de ce tract, que j'ai d'ailleurs découvert sur les réseaux sociaux », s'emporte un professeur de la faculté des sciences qui enchaîne pour conclure : « Ce tract (dont la forme et le fond semblent bien mettre à découvert

son auteur), ressemble en réalité à un cinéma dans lequel c'est le voleur qui crie plutôt au voleur ». Suivez notre regard. Comme lui, plusieurs autres enseignants et personnels de l'université de Yaoundé I, approchés par votre journal, ne se reconnaissent pas dans ce fameux collectif et dénoncent, d'une même voix, cette tentative de manipulation

de l'opinion publique. « Ceux qui veulent régler des comptes personnels ne doivent pas usurper le nom des enseignants. C'est un dernier avertissement. Il n'y en aura pas un autre », prévient un chargé de cours. Avis aux usurpateurs !

**Sérénité.** Le Pr. Maurice Aurélien Sosso, quant à lui, garde son sang froid. Selon son entourage, le recteur n'entend pas se laisser distraire pas cette cabale. Une de plus, peut-on dire. Nommé par décret présidentiel à la tête de la "mère des universités" le 29 juin 2012, le Pr. Sosso, aussitôt, a entrepris des réformes pour le bien des étudiants et de cette institution universitaire. Cela ne plait pas à tout le monde. Mais l'auteur de 142 articles scientifiques n'en a cure. Seul lui importe, la réussite de la mission à lui confiée par le président de la République, à savoir renforcer, à son niveau, l'excellence académique. En plus de s'acquitter avec brio de son devoir à l'université de Yaoundé I, Maurice Aurélien Sosso compte parmi les intellectuels qui font honneur à leur pays. Cet expert auprès de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) est sacré, en 1997, meilleur médecin camerounais. Sereinement et sans céder aux apprentis sorciers, le digne fils du Nkam (Littoral) écrit les plus belles pages de l'enseignement supérieur au pays de Paul Biya.

## OBSÈQUES

### FAIRE-PART

La grande Famille Froumandi Djonrebelle à Dargala-Touloum  
La grande Famille Mooraiwé Raidandi à Dargala-  
La grande Famille Tapsala Daiguissam à Dargala-  
La grande Famille Wangbi Wakréo à Dargala-  
La grande famille feu Debaiwa Garssoumo à Kousseri  
M. Bané Gaston à Ngaoundéré  
M. Yongwa Jean Nicolas à Ngaoundéré  
M. Siwila Helenga à Yagoua

Ont le regret d'annoncer le décès de leur fille, sœur, mère, épouse, belle mère, grand-mère et arrière grand-mère.

### Mme veuve Froumandi née Mailama Madeleine

survenu le 17 mars 2018 au Centre hospitalier diocésain de Touloum (CHDT) des suites d'un AVC.

### PROGRAMME

Recueillement tous les soirs au domicile de la défunte sis à Dargala-Touloum

#### Vendredi le 30 mars 2018

**14h 00** : levée de corps à la morgue de l'hôpital général de Yagoua.

**15h 00** : départ de la dépouille pour le village Dargala.

**16h 30** : arrivée et installation de la dépouille au domicile familial sis à Dargala.

**20h 00** : messe suivie de la grande veillée jusqu'à l'aube.

#### Samedi le 31 mars 2018

**09h 00** : début des cérémonies traditionnelles

**10h 00** : messe célébrée par le Pasteur Robert Waga Abdoulaye.

**11h 00** : inhumation

**11h 30** : collation



SÉNATORIALES 2018

# Le Rdpc en pole position

*Le parti au pouvoir est en passe de rafler la quasi-totalité des 70 sièges en jeu. Le scrutin d'hier s'est déroulé « dans l'ordre, le calme et la sérénité », a affirmé le ministre de l'Administration territoriale.*

Cédric Mbida

**P**as de coup de théâtre à l'horizon. Vraisemblablement, la suprématie du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) en termes de conseillers municipaux (qui seuls formaient, en l'absence des conseillers régionaux, le collège électoral) se serait traduite dans les urnes. L'exception pourrait être la région du Nord-ouest qu'on dit être tombée dans l'escarcelle du Social democratic front (Sdf). Toutefois, en vertu de la loi, seul le Conseil constitutionnel est habilité à rendre publics les résultats des sénatoriales. Toute tendance publiée ne serait que pure spéculation. Néanmoins, sans lire dans une boule de cristal, on peut affirmer que la configuration de la chambre haute du parlement sera semblable à celle de la dernière législature, à savoir grandement aux couleurs du Rdpc, parti au pouvoir.

**Calme et sérénité.** Hier, à Yaoundé au cours d'un point de presse, le ministre de l'Administration territoriale (Minat) a déclaré que le « scrutin s'est effectivement tenu dans tous les chefs-lieux de nos 58



départements ». « D'une manière générale, le scrutin s'est déroulé dans l'ordre, le calme et la sérénité, tels que prescrit par le chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul Biya », a ajouté Paul Atanga Nji.

C'est le fruit, d'après l'ancien ministre chargé de mission à la présidence de la République, des mesures spéciales prises « sur très hautes instructions du chef de l'Etat ». Neuf formations politiques

(Rdpc, Undp, Andp, Fsnc, Ums, Udc..) ont participé aux sénatoriales. Seuls le Rdpc et l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp) ont présenté des candidats dans les 10 régions. Le vote a été suivi par 3723 observateurs. Soit 3309 nationaux et 414 internationaux. Toutefois, « la transparence de ce scrutin est irréfutable », a assuré le Minat, lors dudit point de presse. Une transparence qui « participe de la volonté de Son Excellence Monsieur le président de la République, qui a plusieurs reprises affirmé que le processus démocratique de notre pays est irréversible », a-t-il tenu à préciser. Selon Elections Cameroon (Elecam), 10.107 conseillers municipaux ont effectivement voté, pour un taux de participation supérieur à 95%. Les résultats officiels seront publiés dans un délai de 15 jours par le Conseil constitutionnel. « J'invite tous les acteurs à attendre dans le calme et la sérénité la proclamation officielle des résultats.. », a exhorté Paul Atanga Nji. Sage exhortation !

PAUL ATANGA NJI\*

## « Le scrutin s'est déroulé dans l'ordre, la sérénité et la transparence »

*L'intégralité de la déclaration donnée par le ministre de l'Administration territoriale, hier quelques heures après la fermeture des bureaux de vote.*

**C**onvoqué le 07 février 2018 par M. le président de la République, le collège électoral composé de conseillers municipaux a procédé ce dimanche 25 mars 2018 [hier] à l'élection des sénateurs pour la deuxième fois dans l'histoire de notre pays.

A l'heure qu'il est, et en ma qualité de ministre en charge des questions électorales au sein du gouvernement, je suis en mesure de faire le point ci-après : Le scrutin s'est effectivement tenu dans tous les chefs-lieux de nos 58 départements. D'une manière générale, le scrutin s'est déroulé dans l'ordre, le calme et la sérénité, tels que prescrit par le chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul Biya. Aucun incident ni faits majeurs de nature à entamer la sincérité et la transparence des élections de ce jour [hier] n'a été enregistré. Sur très hautes instructions du chef de l'Etat,



des mesures spéciales ont été prises et ont permis de sécuriser le processus électoral sur l'ensemble

du territoire national. Neuf partis politiques étaient en compétition et ont présenté des candidats dans une ou plusieurs régions. Les électeurs, en l'occurrence, les conseillers municipaux se sont rendus massivement aux urnes et ont accompli leur devoir civique en toute responsabilité et dans la discipline.

**Transparence irréfutable.** A l'occasion de ce scrutin, 3723 observateurs ont été accrédités. Soit 3309 observateurs nationaux et 414 observateurs internationaux. Les rapports de ces observateurs sont attendus. Toutefois, à notre avis, la transparence de ce scrutin est irréfutable. Ce qui participe de la volonté de Son Excellence Monsieur le président de la République, qui a plusieurs reprises affirmé que le processus démocratique de notre pays est irréversible. Le recensement général des votes doit maintenant se poursuivre au niveau régional d'abord, puis au niveau national avant la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel dans un délai de 15 jours. J'invite tous les acteurs à attendre dans le calme et la sérénité la proclamation officielle des résultats des élections sénatoriales de ce dimanche 25 mars 2018 [hier]. Je vous remercie de votre aimable attention.

**Aucun incident ni faits majeurs de nature à entamer la sincérité et la transparence des élections de ce jour [hier] n'a été enregistré.**

**Sur très hautes instructions du chef de l'Etat, des mesures spéciales ont été prises et ont permis de sécuriser le processus électoral sur l'ensemble du territoire national.**

*\*Le surtitre, le titre et le chapô sont de la rédaction*

MATCH AMICAL

# Le Cameroun dispose du Koweït

L'équipe nationale a eu raison, hier en amical, sur son adversaire, par un score de 3 buts contre 1.

Mamie Tinguetin  
(stagiaire)

Après une série de défaites depuis leur sacre à la Coupe d'Afrique des nations gabon 2017, les Lions indomptables ont renoué avec la victoire en battant la sélection koweïtienne dans un match amical à Koweït City. Bien avant la rencontre, plusieurs d'observateurs se demandaient comment le sélectionneur par intérim, Alexandre Belinga allait gérer le retour de certains joueurs dans la tanière. Chacun des gardiens a eu droit à 30 minutes de match. André Onana dans la première partie n'a pas du tout été inquiété dans ses goals, car les initiatives offensives de l'adversaire étaient inexistantes. En 25 minutes de jeu, aucun geste offensif porteur, aucun tir cadré de la part des « AL azraq ». Du côté des Lions indomptables, c'était le monopole du ballon pendant le premier quart d'heure de la rencontre. A la 10e minute, Vincent Aboubakar ouvre la marque. Par la suite, plusieurs occasions se sont multipliées, accompagnées parfois des hors jeux. Cinq minutes après la réalisation du sociétaire du Fc Porto, Christian Bassogog, sur une passe décisive de son coéquipier, Vincent Aboubakar additionne la marque. Le Cameroun rentre dans les vestiaires menant par 2 buts à zéro. La deuxième mi-temps a été différente avec un adversaire qui prend de plus en plus de l'assurance dans le jeu. Le Koweït a eu l'occasion



d'ouvrir la marque à la 38e minute avec une attaque bien menée. Le portier, Fabrice Ondo a été battu, mais le ballon est finalement sorti sur la ligne de but par Teikeu. Christian Bassogog à nouveau, sur une action personnelle, élimine deux défenseurs et signe son doublé, à la 55e minute. Les Koweïtiens ont réagi en réduisant le score 5 minutes plus tard. Idriss Carlos Kameni a résisté au réveil tardif

des « AL azraq » en fin de match qui tenaient à dire leur dernier mot. Les « AL azraq » du Koweït se placent dans le dernier classement de Fifa coca-cola de février à la 174ème place, soit 15 places gagnées. Avec 12 participations à la coupe du monde, le Koweït est toujours rentré à la phase préliminaire. Il a néanmoins été vainqueur de la coupe d'Asie en 1980 et champion d'Asie de l'ouest en 2010.

Selon le classement de la Fédération internationale de football association (Fifa) des meilleures nations de football de la planète du mois de mars 2018, le Cameroun occupe la 51e place mondiale et le 6e rang africain. Un statu quo qui prendra certainement fin après ce match d'une importance pas des moindres dans les critères de classement Fifa.

AFFAIRE NSOMBO

## Usma sommée par la Fifa

En juillet 2016, la Chambre des résolutions des litiges de la Fédération internationale de football association (Fifa) a donné son verdict et dans la foulée, Ernest Nsombo a eu gain de cause. L'instance mondiale du football avait condamné l'Union Sportive de la Médina d'Alger à verser la somme d'1,1 milliard de centimes en dinars et les dirigeants umistes avaient interjeté appel, au tribunal arbitral de sport de Lausanne en Suisse pour demander l'annulation de cette décision. Sauf que, un an après, le 21 juillet 2017, le Tas a confirmé ladite décision et sommé le club algérien à payer l'attaquant camerounais. Mais jusqu'à ce jour, l'affaire n'a pas connu d'épilogue. Selon des indiscrétions, la commission de discipline de la Fifa a servi à l'Usma une lettre pour exiger le paiement au plus tard le 2 avril 2018. Le club a donc quelques jours pour respecter cette ultime décision sinon gare à de lourdes sanctions notamment : amendes, retrait de points, relégation forcée en division inférieure. Il est utile de souligner que le montant à verser au footballeur camerounais est de 11 636 116 DZD soit indemnité initiale : 11 082 016 DZD et intérêts de 5°/° : 54 100 DZD. Ce paiement doit être fait en devise dans le compte bancaire désigné par le joueur au Cameroun. Une nouvelle affaire gagnée avec maestria par l'agence Chrim management de l'agent de joueur Christian Mbongo qui établit décidément une grande réputation dans le domaine des litiges. On a encore en mémoire ses victoires lors des procès ayant opposé Patrick Ngoula au MCA et Charles Edoa Nga à Al-Orobah FC.

M. T  
(stagiaire)

### RÉACTION

## Que pensez-vous de ce match des Lions Indomptables ?

A la fin de la rencontre, quelques supporters donnent leurs impressions

Propos recueillis par Mamie Tinguetin  
(stagiaire)

Félix Ngassa



« Franchement, sans vous mentir, la défense a été bonne, l'attaque aussi. J'aimerais qu'ils maintiennent la même forme pour les rencontres à venir afin de connaître plus de victoires parce que un écart de 2 buts c'est rien, c'est zéro pour nous, parce que nous sommes le grand Cameroun, il faut qu'on batte même par 7-0 pour prouver que nous sommes grands. Il n'y a

pas de petite équipe, parce que c'est lorsque tu simplifies ton adversaire qu'il t'écrase. »

Sévérin Léopold



« Le match a été équilibré, mais il faut encore revoir le système de défense au sein des Lions parce qu'à la fin de la première mi-temps on a vu que les joueurs du Koweït entrent de plus en plus dans la surface camerounaise. Et à la fin on s'est rendu compte que les gars de la défense ont lâché mais si Ondo n'était pas un gardien percutant on devait être en train de vivre un match nul »

Awoumou Olivier



« Moi, j'ai apprécié Fabrice Ondo parce qu'il a sorti son potentiel et a fait ce qu'il fallait, Moukandjo de même. Malgré le fait que nous avons encaissé un but, je pense que ce n'est pas grave. Ils ont quand même très bien joué. Il faut encore retoucher l'équipe au niveau de l'attaque et du milieu offensif. Il faut le retour de Choupo Moting à la place de Bassogog »

Messi Janvier



« Nous voulons jouer avec la France, le Brésil, l'Italie, le Portugal et les grandes nations du football. Koweït c'est qui ? Qui connaît le Koweït dans le monde du football ? Ce match avait l'air des entraînements. Moi je ne peux pas juger le niveau de l'équipe camerounaise par rapport à ce match parce qu'il n'y a rien là, c'est les Lions quand même. Il leur faut un adversaire de taille. C'est un match amical c'est normal mais vous n'allez pas prendre les brésiliens et leur demander de jouer avec le Tonnerre de Yaoundé, c'est ce qui vient de se produire et ce n'est pas normal. »

SÉNATORIALES 2018

# Le Rdpc assuré d'un 100% dans le Dja et Lobo

Au Cameroun, le 24 mars est considéré comme jour anniversaire de la naissance du Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (Rdpc), parti au pouvoir. À l'occasion, les militants de ce parti ont l'habitude de se retrouver pour non seulement festoyer, mais également pour redire leur engagement aux idéaux du parti que conduit de mains de maître leur champion, le président Paul Biya. Seulement, la célébration de l'édition 2018 se veut particulière en ce sens qu'elle se tient à la veille des élections sénatoriales. Le thème retenu pour cette année «toutes et tous derrière le président de la

République, son excellence Paul Biya pour accélérer le parachèvement de la décentralisation, catalyseur de la démocratie et du développement, dans la paix, l'unité et l'intégrité nationale» est suffisamment évocateur. Le secrétaire général du Rdpc a saisi cette occasion pour sensibiliser ses camarades en faveur des candidats du Rdpc. «Pour l'élection des Sénateurs du 25 mars 2018, le Rdpc présente des listes de candidates et de candidats constituées de patriotes pétris d'expérience. Ce sont des femmes et des hommes qui représentent les collectivités territoriales décentralisées dans leur

diversité linguistique et culturelle», avait-il indiqué. Fort de cet appel, les responsables du parti et forces vives du département du Dja et Lobo se sont retrouvés avec pour objectif d'examiner la situation sociopolitique de leur parti et définir les stratégies qui les conduiront à la victoire tant aux sénatoriales qu'à celles à venir. L'une de ces stratégies est le rappel des troupes que le ministre Motaze, chef de la délégation permanente départementale (Dpd) du comité central pour le Dja et Lobo a fait en vue d'obtenir la promesse d'un 100% à l'élection des sénateurs de cette année.



## Tous au rendez-vous !

À l'invitation de Louis Paul Motaze, les conseillers municipaux et autres forces vives se sont retrouvés à sa résidence à Sangmelima.

Le chef de la délégation permanente départementale du comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais a reçu, samedi dans la nuit, les conseillers municipaux de l'ensemble des communes d'arrondissement du Dja et Lobo. La rencontre avec ces élus avait un seul point à l'ordre du jour, transmettre les consignes générales de vote de leur parti et également celles particulières que sont tenues de respecter les conseillers fils et filles du département d'origine du chef de l'État. C'est à la clôture du meeting anniversaire qui se tient à la permanence Rdpc de ce département que l'annonce de la rencontre est faite à l'attention des conseillers municipaux présents. «Le chef de la délégation permanente départementale invite les conseillers municipaux à une séance de travail qu'il entend tenir avec eux à partir de 18h à sa résidence», indique le communiqué. Connaissant le sérieux et la ponctualité qui caractérisent l'auteur du communiqué, les conseillers municipaux commencent à faire leur entrée à la résidence de



Louis Paul Motaze à 17h30 min. Ils seront ensuite dirigés par le protocole à occuper les places soigneusement préparées pour eux dans le respect des indications portées sur les différentes bâches. Viendront se joindre à ceux-ci, plus tard, des invités spéciaux, élites du

département. Parmi eux, Edgard Alain Mebe Ngo'o, ancien ministre des Transports, Michel Meva'a Meboutou, secrétaire général du Sénat, David Nkoto Emame, directeur général de la Cameroon télécommunications (Camtel), Philémon Zo'o Zame, directeur

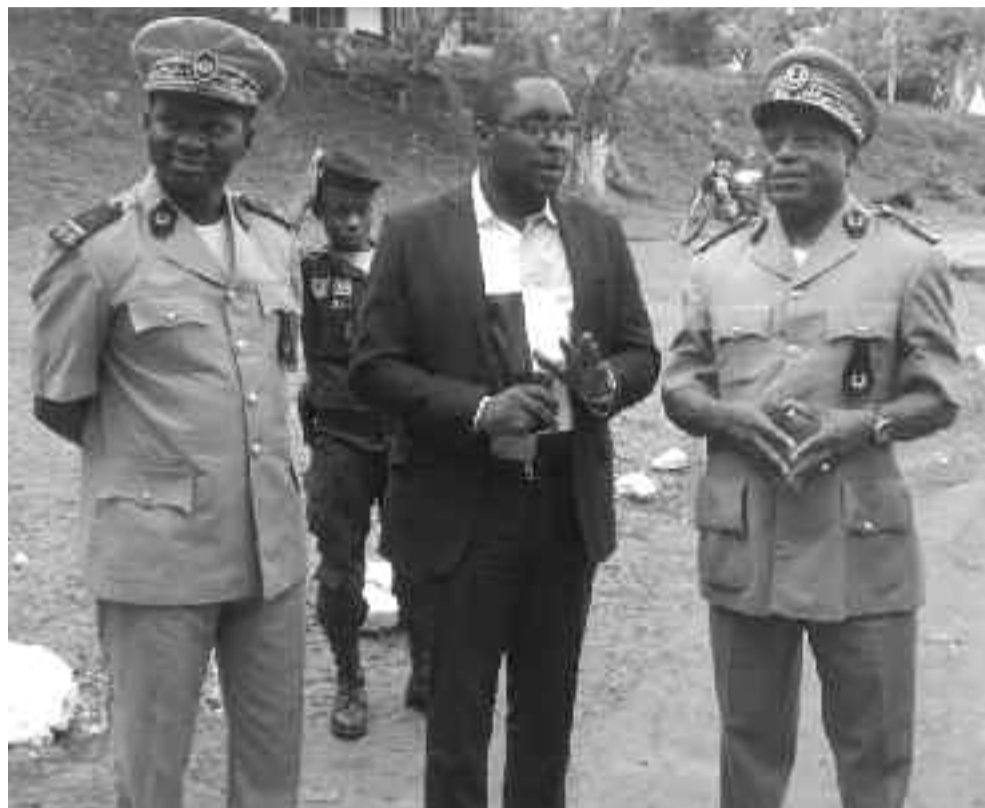
général de l'Agence de régulation des télécommunications (Art), Jean Louis Beh Mengue, ex-directeur général de l'Art, Jean Jacques Ndoudoumou, ex directeur général de l'Agence de régulation des marchés publics (Armp), sans oublier les candidats à l'élection du lendemain : Calvin Zang Oyono et sa majesté Thérèse Essoumba Medja aux côtés de qui l'on aperçoit l'honorable Marie Thérèse Essam. Dans la cour, des groupes de danse et des artistes s'installent et commencent leurs prestations pour égayer les convives du patron du parti de la flamme pour le Dja et Lobo. Des dispositions sont prises pour que ces conseillers municipaux soient à l'aise en attendant l'arrivée du maître des lieux. Louis Paul Motaze apparaît quelques minutes plus tard et fait le tour de sa résidence pour serrer la main à tous ceux qui sont présents. Le programme de la soirée est déroulé et place est donnée à l'ouverture du buffet ensuite. Après plusieurs intermèdes musicaux, Louis Paul Motaze est invité à s'adresser à cette foule de plus en plus impatiente.

# Encadrement digne

*Le chef de la délégation permanente départementale du comité central du Rdpc, Louis Paul Motaze a mis les petits plats dans les grands, au plus petit détail près, afin que tout se passe à Sangmélima conformément aux orientations de la hiérarchie du parti.*

**L**e chef de la Dpd du comité central commence par faire observer, dans son mot de circonstance, que le vote dans la région du sud est à la fois délicat et stratégique. Pour lui, ceux qui voudront s'intéresser à ce vote auront à l'idée de relever et de claironner ce qui n'a pas marché. L'objectif ici étant de démontrer que les populations de la région ou du département d'origine du chef de l'État ne sont pas en phase avec lui. C'est pourquoi il rappelle aux électeurs du lendemain que le chef de l'État est un général qui a besoin de soutien, il a besoin de savoir que les populations du Dja et Lobo sont avec lui. Il existe en conséquence des occasions offertes aux populations du Sud en général et du Dja et Lobo en particulier de lui prouver leur engagement, de lui montrer qu'ils sont avec lui. Celle du lendemain en est un exemple. Mais le ministre Motaze, lui, n'a pas besoin de cette démonstration, il connaît l'engagement de tous derrière leur champion, il a entière confiance en eux. Seulement cette détermination, c'est au président national qu'il faut la démontrer et de façon perpétuelle à commencer par le vote à 100% à chaque consultation électorale. Le vote du lendemain était donc une occasion. Pour les modalités pratiques en vue du bon déroulement de l'élection, Louis Paul Motaze passera la parole au chargé de mission, M. Bekono. Ce dernier est censé transmettre les consignes de vote aux électeurs. Il indiquera ainsi que la campagne prenant fin à minuit, le port des uniformes du parti est proscrit passé cette heure. La campagne également étant achevée, point besoin de convaincre les électeurs le lendemain. Il rappelle ensuite

que le vote commençant à 8h, il est judicieux que les scrutateurs Rdpc soient devant les bureaux de vote à 7h. Que les responsables du suivi des candidats résolvent le problème des électeurs n'ayant pas encore retiré leur carte d'électeur et enfin que chaque électeur s'arrange à défendre son vote. Aux électeurs eux même, il leur a demandé de se munir chacun de leur carte nationale d'identité, de leur carte d'électeur et de la procuration le cas échéant. Parce que tout a été prévu pour l'encadrement des conseillers électeurs, monsieur Bekono se charge séance tenante de remettre les enveloppes préparées par la délégation permanente départementale comptant pour le transport retour dans les localités respectives, l'hébergement ainsi que la ration des conseillers municipaux. À la demande de ces derniers, parole est donnée à David Nkoto Emame. Dans son adresse, le directeur général de Camtel fait observer qu'il n'y a pas de petit vote, que les électeurs doivent prendre celui du lendemain au sérieux au risque de surprise et recommandera pour finir un vote à 100%. Prenant la parole tour à tour, les représentants de chaque commune viendront solennellement dire leur total engagement derrière le chef de l'État avec la promesse ferme d'un vote à 100% ce 25 mars 2018, rentré dans l'histoire des consultations électorales pour la chambre haute du Cameroun. Il est exactement 22h38min lorsque cette séance de travail avec les conseillers électeurs s'achève, place est ensuite laissée aux artistes et autres groupes de balafon pour leurs prestations.



# La quiétude du scrutin

Autorités administratives, responsables antenne Elecam, observateurs et électeurs se satisfont du déroulement du scrutin auquel sont en course ici le Rdpc, l'Undp et l'Andp et auquel participent 208 conseillers municipaux électeurs pour élire deux listes de sénateurs.

**David Koulbout Aman, préfet du Dja et Lobo**



Déjà, je voudrais vous remercier et surtout circonscrire le rôle de l'administration. Vous savez que le rôle principal au niveau des opérations de vote incombe à Elecam. Nous avons pris un certain nombre de mesures de sécurité pour qu'elles soient implémentées avant pendant et après le scrutin. Nous nous réjouissons déjà du fait que tous les électeurs, le corps électoral se soit déployé à Sangmélina sans incident compte tenu du contexte socio politique actuel. La plupart des électeurs sont là depuis hier (24 mars, ndlr) d'ailleurs et son en train de mener leurs opérations sans

écueil. Les mesures de sécurité que nous avons également édictées lors de la dernière réunion sont implémentées et nous nous en réjouissons. Tout se passe bien. Nous avons pris langue avec le départemental d'Elecam qui nous assure que tout le processus se déroule jusque-là sans problème.

**Vincent Foumane, maire de Djoum**



Depuis hier (24 mars, ndlr) nous sommes arrivés à Sangmélina, nous avons été bien encadrés par nos aînés et nos élites. Ce matin (25 mars, ndlr), c'est le jour du vote, toutes les dispositions ont été prises pour que le vote se déroule dans de bonnes conditions. Ici dans le Dja et lobo, au lycée classique de Sangmélina, il y a deux bureaux de vote. Il y a une petite affluence en ce moment. J'ose croire que les choses vont se décanter d'ici 10h, que les gens viendront voter tranquillement. Notre constitution est claire, elle prévoit la chambre haute et la chambre basse. Nous sommes

là pour remplir les points qui sont inscrits dans la constitution. Maintenant c'est les sénateurs et après ce sera les autres. Mais la plus importante est celle du président de la République.

**Edzimbi Jacqueline, conseiller municipal Bengbis**



Tout se passe très bien. Je suis arrivée ici à 8h20. Tout est ordonné. Je suis conseiller municipal de l'arrondissement de Bengbis

**Adjomo Ela Émilie, observatrice Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL)**



Depuis mon arrivée sur le site de l'élection ce matin, je n'ai pas noté d'incident particulier si ce n'est que certains médias ont eu du mal à accéder aux salles. Et selon eux, c'est parce qu'un document ne leur a pas été délivré par la délégation départementale de la communication. Mais aussitôt interpellé, le délégué a pris soin de leur permettre d'accéder dans les salles. En dehors de ce petit détail je n'ai pas noté d'autres incidents. Tous les électeurs qui sont arrivés avec leur nom sur les listes quelque uns n'avaient pas leur carte d'électeur mais ils ont trouvé ces cartes sur le stock qui était sur place prévu

par Elecam. Nous avons pu observer un cas exceptionnel d'une personne qui avait une mobilité difficile et qui a été accompagné par les agents d'Elecam.

**Essam Essam Joss Brice, chef d'antenne Elecam pour le Dja et Lobo**



Les bureaux de Sangmélina ont ouvert à 8h précise. Pour le moment, le vote se passe dans de très bonnes conditions. Les conseillers municipaux viennent un à un. Nous attendons 208 électeurs venant de tous les arrondissements du département du Dja et Lobo. On espère que d'ici 18h tout le monde aura voté. Il y a quelques conseillers qui n'ont pas retiré leurs cartes et on pense qu'ils pourront les retirer ici sur place dans les bureaux de vote. Le passage c'est par ordre d'arrivée avec priorité sur les handicapés et les malades.

**Abate Obate Jocelyn, conseiller municipal commune Bengbis**



Je suis arrivé il y a presque une heure, je vais voter dans bientôt, je suis déjà en rang. Je suis content de participer à ce grand rendez-vous, choisir des élus qui vont venir travailler avec nous dans les collectivités territoriales décentralisées parce que c'est eux qui nous représentent au niveau du parlement. C'est un plaisir et un honneur pour moi de participer à cette élection. Je suis le plus jeune conseiller de la commune de Bengbis et du Dja et Lobo en général. La jeunesse est écouté à Bengbis nous sommes à plus de 65% dans le conseil municipal.

## FILIÈRE DES OLÉAGINEUX

## Les produits de la contrebande, une menace pour la santé, l'économie...

Une nouvelle alerte du secrétaire général de l'Asroc, Jacques Kemleu Tchabgou, le 22 mars à Yaoundé, au cours d'une conférence de presse.

Diane Abada

« La filière des oléagineux souffre ces derniers temps des contrecoups des importations d'huiles végétales raffinées non conformes en violation de la réglementation en vigueur, importations toujours pas maîtrisées, malgré les hautes instructions de Premier ministre, relayées par les ministres des Finances et du Commerce », relève d'entrée de jeu et pour le regretter le secrétaire général (Sg) de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc). Sans passer par le dos de la cuillère, le président du Conseil d'orientation du Centre technique agroalimentaire du Cameroun (Cta-Cam) dénonce le rôle trouble de certaines administrations. Notamment la douane et la Société générale de surveillance (Sgs) son bras séculier. Pourtant les conséquences de ce phénomène récurrent sont immenses. Entre autres, la violation des normes NC 77 2002-03 Rev. 1 (2011) relative à l'enrichissement des huiles végétales en vitamine A, NC 04 : 2000-20 relative à l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées au Cameroun ; et la non application de l'arrêté conjoint n° 2366/Minsante/Minimdt/Mincommerce du 24 août 2011 relatif à la protection de la santé des consommateurs, de l'espace commercial national et des industries locales contre une concurrence déloyale des produits non conformes. Pourtant, selon le responsable de l'Asroc, les opérateurs locaux produisent des huiles (de palme, de soja et de coton) végétales de qualité et respectueuses des exigences environnementales. « Ces huiles envahissent le marché national au moment où le ministère de l'Industrie... fait accroître l'offre en huile de palme brut par le canal des plantations villageoises »,



Ces huiles végétales vrac dans les bouteilles Supermont inondent le marché local

renchérit M. Kemleu.

**Entreprises au bord du gouffre.** Avec des données illustratives, le Sg d'Asroc réitère que les entreprises de la filière des oléagineux suffoquent non sans interpeller les acteurs de la chaîne. Et si rien n'est fait, tire-t-il la sonnette d'alarme, « cette situation pourrait à très court terme pousser certaines entreprises à mettre des employés en chômage technique. Le résultat néfaste est déjà la baisse drastique des recettes pour tous et le non-paiement mensuel conséquent de l'acompte sur impôt de 2,2% du chiffre d'affaires et du paiement de la taxe sur la

valeur ajoutée ». À cause de cet environnement malsain, les entreprises sont devenues non crédibles envers leurs créanciers (des banques). Il est également évoqué de nombreuses taxes qui pèsent sur les sociétés du secteur. Pour ne pas franchir le Rubicon, les raffineurs demandent la non-application de la circulaire du Dg des Douanes du 04 janvier 2018 qui instaure une taxe sur les exportations de savon susceptible de varier « entre 5 et 25% à l'exportation de ce produit totalement ouvert au Cameroun ». Il est tout aussi décrié des pratiques de dissimulation d'importantes quantités d'huile de palme brut (près de

20.000 tonnes) à offrir aux unités de transformation par la Société camerounaise des palmeries (Socapalm) pour attendre un (hypothétique) relèvement du prix de cession du kg d'huile de 450 à 600 Fcfa. Et des maux qui minent ce secteur contribuant fortement à la création des emplois et au Pib sont non exhaustifs. En dépit de ces nombreuses entorses, les transformateurs continuent de rassurer la mise en disponibilité des huiles végétales raffinées et des savons de ménage et de toilette en quantité, qualité et surtout à bon prix.

CAMEROUN - CHINE

## 5 nouveaux accords signés

Les gouvernements camerounais et chinois ont signé 5 nouveaux accords de coopération, en marge de la visite d'État de deux jours du président Paul Biya à Beijing, apprend-on des services compétents du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat). Ces engagements mutuels, pour lesquels aucun montant n'a été précisé pour le moment, concernent l'accord de coopération économique et technique, le mémorandum d'accord sur le développement des ressources humaines, le protocole d'accord sur le renforcement de la coopération en matière d'infrastructures. Les documents ont été signés côté camerounais, par le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey qui a eu en face différents officiels chinois.

Il s'agit également d'un accord-cadre de capacité de production entre la Commission nationale chinoise du développement et de la réforme et le Minepat ainsi que d'un accord de prêt concessionnel pour le projet d'alimentation en eau potable dans 9 villes camerounaises, phase 2. S'agissant du dernier projet cité, on rappelle le chef de l'État Paul Biya a publié, il y a une semaine, un décret autorisant le Minepat à signer, avec la banque d'export-import de Chine (Eximbank-Chine), un accord de prêt d'un montant de 53,460 milliards F pour sa mise en œuvre. La phase 1 dudit projet, d'un montant de 85 milliards FCFA et dont l'accord fut conclu en 2013, avait également été financée par la Chine pour couvrir les villes de Bafoussam, Bamenda, Kribi et Sangmélima.

A.M

## FIAC

## Près de 500 entreprises exposent

La capitale économique abrite depuis samedi, la 1ère Foire internationale des affaires et du commerce.

Ahmed M.

Une vingtaine de pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac), d'Afrique du sud et d'Europe sont présentes à la première édition de la Foire internationale des affaires et du commerce de Douala (Fiac), qui a commencé le 24 mars et s'achève le 8 avril 2018. À en croire le Comité d'organisation, en cette première édition, près de cinq cent entreprises sont de la fête. Un signe que l'intégration continentale, avec la signature de la Zone du libre-échange économique (Zlec) dont 44 des 54 pays africains ont paraphé le 21 mars, à Kigali, au Rwanda, l'accord de création. Pour accueillir ces entreprises, les organisateurs, en l'occurrence, la Fondation inter-progress (Fip) et le ministère du Commerce (Mincommerce), en sa qualité de mandant du gouvernement, ont pris des dispositions appropriées pour « la promotion des produits made in Cameroun afin d'encourager la consommation des produits locaux ». Selon nos informations, il s'agit de « contribuer au développement de nouveaux outils promotionnels au profit du secteur productif, tout en veillant à l'éducation et à l'information des consommateurs ». Au cours de ces deux semaines, il est question pour les entreprises non seulement de vendre leur savoir-faire, mais également de réfléchir au



tour des thématiques concernant divers secteurs d'activité. À en croire Pierre Zumbach, président de la Fondation Inter-progress, le visiteur de cette première édition de la Fiac a la possibilité de rencontrer au moins 500 exposants recrutés dans toutes les formes de commerce, avec en proue les

filiales de grande consommation. La Fiac 2018, dit-on, c'est aussi des rencontres d'échanges à travers des débats fédérateurs et spécifiques animés par des institutions spécialisées. « Le Cameroun a une situation géopolitique taillée sur mesure pour promouvoir de telles actions et moderniser à

chaque étape ceux qui agissent courageusement dans l'univers commercial », rassure-t-on au comité d'organisation. Selon Pierre Zumbach, la Fiac permettra d'accomplir un saut qualitatif en matière d'équipements techniques et logistiques favorisant et encourageant l'organisation de grands événements de promotion économique dans d'autres régions du Cameroun. Pour le gouvernement, la Fiac découle d'une observation, d'une réflexion et d'une analyse des besoins réels des entreprises privées et publiques partant d'une économie nationale au cœur de l'Afrique dont l'État souhaite promouvoir les échanges et les rencontres multiformes entre tous les acteurs économiques dans un contexte de concurrence saine et respectueuse des règles qui construisent un monde de progrès économique, social et de paix durable. Cette rencontre économique confirme, dit-on au Mincommerce, la volonté de la mise en œuvre d'une politique économique orientée vers l'émergence d'un secteur privé fort et d'une offre abondante sur nos marchés qui doivent accélérer le développement de nouveaux outils promotionnels de l'économie camerounaise et renforcer l'éducation et l'information des consommateurs.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

# 150 femmes formées par l'Iai-Cameroun à Nkometam

Les récipiendaires ont reçu leurs attestations de fin d'apprentissage du projet Mijef 2035, le 24 mars dans l'arrondissement de Mbalmayo. En présence du Représentant résident de l'Iai-Cameroun, Armand Claude Abanda.

Diane Abada

Lentement et sûrement, l'Institut africain d'informatique (Iai) du Cameroun délivre, dans le cadre de l'opération un Million de jeunes, d'enfants et de femmes (Mijef) à l'horizon 2035, les couches de la population les plus défavorisées de l'illettrisme du numérique. C'est la localité de Nkometam, dans l'arrondissement de Mbalmayo, qui a été honorée le 24 mars par le Centre d'excellence technologique Paul Biya. En présence des autorités administratives, politiques, traditionnelles, ainsi que des forces de l'ordre du département de Nyong et So'o (région du Centre), 150 femmes et jeunes filles formées en technologies de l'information et de la communication (Tic) ont reçu samedi leurs parchemins. Une cérémonie exceptionnelle organisée un jour tout aussi exceptionnel : le jour de célébration du 33ème anniversaire du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), parti au pouvoir ayant pour président national Paul Biya.

En effet, pendant un mois pratiquement, les apprenants ont reçu des cours en informatique dispensés par les enseignants du Centre d'excellence technologique Paul Biya. Des modules au centre des enseignements étaient : Microsoft Word, Excel, Internet, réseaux sociaux et initiation à l'entrepreneuriat. Pour la portée de cette formation gratuite, tous les orateurs qui se sont succédés à la tribune ont exprimé leurs éloges à la Première dame Chantal Biya et à l'Iai-Cameroun qui vulgarisent l'outil informatique à travers l'opération Mijef 2035.



Un parchemin remis par le Représentant résident de l'Iai-Cameroun

## Conscientisation des récipiendaires.

Dans son intervention, Armand Claude Abanda a demandé aux heureuses lauréates d'exploiter à bon escient les connaissances acquises. Une façon pour le Représentant résident de demander à ses interlocuteurs de ne pas prêter le flanc aux nombreuses dérives (prostitution, publication propos violents ou haineux, mauvaises rencontres, usurpation d'identité, atteinte à la vie privée, désinformation ou Fake news, pornographie, harcèlement, addiction aux jeux de hasard ...) charriées par les réseaux sociaux. Au cours de son adresse, Mme

Marie Salomé Metogo, 1ère adjointe au maire de Mbalmayo, marraine de la promotion, a remercié de tout cœur Mme Chantal Biya pour avoir permis que les populations puissent bénéficier de cette manne à travers l'Iai-Cameroun. Elle a souhaité que les formations de l'Iai-Cameroun puissent se démultiplier dans toutes les localités du département.

## Option rurale de Mijef 2035.

Approché par votre journal à la fin de la cérémonie, Armand Claude s'exprime : «Je suis impressionné par une si grande affluence à Mbalmayo, à l'occasion de cette remise d'attestations du projet Mijef 2035.

Beaucoup d'engouement et d'engagement des femmes pour la formation en informatique, sous l'impulsion du maire Dieudonné Zang Mba. Le projet Mijef que patronne la Première dame, Mme Chantal Biya, poursuit son chemin à travers les villes et villages du pays». Et le Représentant résident de conclure : «L'option rurale de Mijef 2035 a été instruite par la marraine nationale. Et Mbalmayo en est une parfaite illustration. Car, nous sommes ici à Nkometam, une localité située à 12 km de "Ville cruelle", pour consacrer la promotion Marie Salomé Metogo».



Double cérémonie au village Nkometam

## HÉRITAGE CULTURELEMPORTÉ

## Retour des œuvres africaines programmé

Le Cameroun concerné par l'initiative qui a été lancée par le président français, Emmanuel Macron.

Pélagie Nguimbous  
(stagiaire)

Il y a de nombreux fils et filles de l'Afrique qui plaident pour le retour de leurs biens, reconnus comme héritage à eux légués par leurs pères. En effet, la colonisation des pays africains par les pays occidentaux a participé à délocaliser plusieurs biens matériels appartenant aux Africains. On se rappelle alors que hormis des personnes qui ont été arrachées de leurs terres pour être vendues tels des esclaves, certains objets ont également suivi la même destination. Pour preuve, l'on se rappelle que pour trancher le débat sur le conflit entre le Cameroun et le Nigeria sur la péninsule de Bakassi, l'Occident a eu son mot à dire. Les documents qui ont favorisé l'octroi de cet espace au Cameroun sont venus de l'Angleterre, qui, à une époque, avait le Cameroun sous sa tutelle. Toutefois, d'autres œuvres loties sur les terres occidentales restent toujours attendues par les Camerounais. Si le «Char des dieux» a eu cette chance de récupérer Bakassi qui était également revendiqué par son voisin grâce au soutien des archives, d'autres pays ressentent le besoin d'entrer en possession de leurs biens et œuvres qui les caractérisent. C'est le cas du Burkina-Faso et du Bénin pour ne citer que ceux-là.

On se rappelle alors que lors de son passage au Burkina-Faso en novembre 2017, le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron émettait le vœu d'« un retour du patrimoine africain à l'Afrique ». Un vœu devenu priorité avec la décision de mettre en place une commission composée de deux experts



culturels, qui ont la charge d'étudier la possibilité de cette action qui vise la restitution à des pays africains des œuvres d'art se trouvant actuellement en France. Les deux experts, Bénédicte Savoy, historienne d'art et par ailleurs membre du Collège de France et Felwine Sarr, écrivain et universitaire sénégalais, ont eu l'honneur et la lourde tâche d'examiner les conditions dans lesquelles ces œuvres pourront être rapatriées, puis protégées dans leur pays d'origine. Cette décision d'Emmanuel Macron rentre en droite ligne avec la volonté du chef de l'Etat Paul Biya qui, à travers le ministre des

Arts et de la Culture (Minac) Narcisse Mouelle Kombi, nourrit le souhait du retour au berceau du patrimoine culturel camerounais. Le Minac l'a d'ailleurs réitéré au Secrétaire général du Conseil international des Archives (Ica), David Leitch, au cours de l'audience qu'il lui a accordée en prélude à la Conférence internationale des archives qui se tiendra au mois de novembre 2018 au Cameroun. Dans ses propos, il reconnaissait que : « Nous sommes dans la logique d'être soucieux de nos archives qui sont retenues dans le monde et sauf chez nous ». Il avouait alors que cette

conférence qui se prépare a pour prétexte de souscrire à «mettre en place une plateforme de gestion des archives». Un souci que reconnaît Macron lorsqu'il déclare que: «Le patrimoine africain (...) doit être mis en valeur à Paris, mais aussi à Dakar, Lagos, Cotonou (...) Ce sera l'une de mes priorités. D'ici cinq ans, je veux que les conditions soient réunies pour un retour du patrimoine africain à l'Afrique». Sa parole, il la donne en une promesse: « Nous avons la volonté ferme de bien faire les choses », a-t-il confessé.

## GRANDS PRIX DES ASSOCIATIONS LITTÉRAIRES

Les nominés de la 5<sup>e</sup> édition sont connus

La cérémonie solennelle de remise des Grands prix des associations littéraires (Gpal) 2017 a lieu ce jour à l'Institut français du Cameroun (Ifc).

Mamouda Labaran

Pour cette 5<sup>e</sup> édition des Gpal, l'organisation a opté pour un concours ouvert à d'autres cultures littéraires. C'est la raison pour laquelle, on note la présence de plusieurs pays. Côte d'Ivoire, Mexique, Canada, RD Congo, Sri Lanka, Gabon, Inde, Sénégal, France, Tchad, Israël, Niger, Royaume-Uni, Togo, Irlande, Congo, Chine, Burundi, Etats-Unis, Afrique du Sud, Argentine, Nigeria, Allemagne, Ghana, Egypte, Ethiopie, Cuba, Rwanda, Liban et le Cameroun. Les ouvrages nominés dans la catégorie Recherche sont : «Hispano América : vision contemporánea», Ebenzer Bille y Georges Moukouti ; «Native : dispatches from a palestinian-Israeli life», by Sayed Kashua ; «Water as a weapon of international confrontations» by Gideon Ajeegah. Quant aux nominés dans la catégorie Belles-lettres, l'on aura : «The explosion chronicles» by Yan Lianke ; «Fendre l'armure» d'Anna Gavada ; «Le Tchigchida du père Arthaud» de Kadjangabalo Sekou ; «Bajo el sol» de Guadalupe Martin ; «geste de Bréké» de Macaire Etty ; «Los heroes del camino» de Vicenti Delgado. Notons que le président du jury n'est autre que le professeur Ebenezer Njoh-Mouelle. Rappelons que les Gpal sont des distinctions littéraires décernées aux écrivains contemporains. Ce concours a vu le jour au Cameroun en 2013. Les candidats



présélectionnés, concourent dans deux catégories : la catégorie Recherche, réservée aux essais, et la catégorie Belles-lettres consacrée pour sa part à la littérature artistique (roman, nouvelle, poésie, théâtre). Le concours est ouvert à des ouvrages écrits

en français ou en anglais. Depuis la création de ce concours, seuls deux Camerounais ont su se distinguer, le professeur Jacques Fame Ndongo en 2015, dans la catégorie recherche avec le livre « Essai sur la sémiotique d'une civilisation en mutation ».

Puis le Camerounais Eric Mendi en 2016 dans la catégorie Belles-lettres, avec son œuvre « Afane-Forêt Equatoriale » était fait vainqueur par le jury et en 2013 avec le livre « Opération Obama ».

## THE VOICE AFRIQUE FRANCOPHONE

## Les coachs changent



Le programme de divertissement diffusé sur la chaîne de télévision privée Vox Africa, aura fait l'objet de plusieurs bouleversements, ces derniers temps. Après des interruptions répétées sur une longue période, révoltant les téléspectateurs sur la toile, qui digéraient mal ce désagrément, c'est au tour des membres du jury de changer leurs sièges. La saison 2 qui a débuté il y a peu, annonce déjà les nominations de deux nouveaux coachs. Il s'agit de l'artiste musicienne ivoirienne Josey, qui prend la place de Charlotte Dipanda et de l'artiste congolais Youssoupha qui désormais a la charge de prendre les décisions en lieu et place d'Asalfo du groupe Magic System. Ces deux jeunes artistes qui font rayonner l'Afrique dans et hors de ses frontières auront ainsi l'insigne honneur de siéger auprès de leurs collègues du micro Lokoua Kanza et Singuila qui eux restent bien en place sur le plateau de The Voice Afrique francophone. Suite à cette annonce, la nouvelle promue n'a pas caché ses émotions au cours de l'une de ses sorties sur internet, «cette reconnaissance de mon travail, je vous la dois et avec votre soutien, je prie le très haut qu'il me permette d'être à la hauteur de ce nouveau défi», a-t-elle déclaré. Que s'est-il réellement passé? Pourquoi ces deux coachs quittent l'aventure juste avant la grande finale? Ces interrogations, plus d'une personne se la pose. Si pour Asalfo, le mystère plane à propos de son départ, pour Charlotte Dipanda, jusqu'ici la seule femme coach de cette aventure, le calendrier des activités s'annonce hyper chargé. Il est que l'auteur de l'album à succès Mispa est annoncé dans une série d'activités en prélude à ses 10 ans de carrière musicale sur sa terre natale le Cameroun, ajouté à cela la sortie de son 4<sup>ème</sup> album. Pour communier avec ses nombreux fans, deux dates majeures pour ses concerts qui ne laissent personne indifférent ont retenu son attention : le 29 mars à Douala et le 31 du même mois à Yaoundé.

P.N.  
(stagiaire)

BIODIVERSITÉ

Brèves

# L'Humanité en danger pour surexploitation de la planète

La disparition de la flore et des animaux sur la Terre pourrait atteindre les taux insoutenables d'ici 2050, d'après les experts d'une étude rendue publique le 23 mars en Colombie.

Synthèse de Diane Abada  
Source : www.ipbes.net

**S**elon un rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes), publié au cours de sa VI<sup>e</sup> session plénière à Medellin (Colombie) le 23 mars, le déclin de la biodiversité menace le bien-être des humains. Et pour cause, l'Humanité surexploite la planète et menace ainsi sa propre existence, en provoquant la détérioration de la flore et la mort des animaux sur la Terre. «Nous sommes en train de saboter notre propre bien-être à venir !», a alerté Robert Watson, président de l'Ipbes qui compte 129 États membres. «L'état de la biodiversité empire», a averti Mark Rounsevell, l'un des co-auteurs de l'étude dévoilée vendredi. «Cette tendance alarmante menace des économies, des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des populations partout dans le monde», accentuent les experts à l'origine de l'étude compilée de quatre rapports régionaux longs de 600 à 900 pages.



Des espèces en danger

**Bilan de santé de la planète inquiétant.** D'après l'étude, deux espèces de vertébrés disparaissent chaque année en moyenne sur la Terre. Une autre est en voie de disparaître avec la mort récente de Sudan, célèbre rhinocéros blanc du Kenya (Afrique de l'Est) et dernier mâle de son espèce, décimée par le braconnage et dont il ne reste que deux femelles. Et avant cette VI<sup>e</sup>

session, l'Ipbes avait déjà averti que la Terre est confrontée à une «extinction massive» d'espèces, la première depuis la disparition des dinosaures, il y a environ 65 millions d'années et la sixième en 500 millions d'années. «Avec les effets croissants du changement climatique, cette perte pourrait atteindre 40% d'ici 2050» dans les Amériques où elle s'élève déjà à 31%, a-t-elle souligné,

vendredi, pour cette région. Plus de la moitié des espèces d'oiseaux et de mammifères du continent noir seront perdues d'ici 2100, avertit l'étude disponible. Si rien n'est fait pour enrayer la tendance, la ressource en poissons de la région Asie-Pacifique sera épuisée d'ici 30 ans et jusqu'à 90% de ses coraux gravement détériorés, d'ici 2050.

**Gaspillage des ressources naturelles.** Il ressort tout aussi que le monde gaspille environ 40% de la nourriture qu'il produit. «Nous devons agir pour arrêter et inverser l'utilisation non durable de la nature - ou risquer non seulement l'avenir que nous voulons, mais aussi les vies que nous menons actuellement», concluent à l'unanimité les scientifiques. Et en vue de minimiser l'impact des activités humaines (anthropiques) sur l'environnement, les experts recommandent la création d'aires protégées, la restauration des zones dégradées et le développement de l'agriculture durable.

GUERRE COMMERCIALE

## Pékin et Washington se rendent coup pour coup

Pendant que Washington envisage de taxer les importations chinoises à hauteur de 60 milliards de dollars (environ 30 000 milliards Fcfa), Pékin de son côté réplique en menaçant la viande de porc et les fruits en provenance des États-Unis. Et depuis vendredi, une bataille est devant l'Organisation mondiale du commerce (Omc) : la Chine et les États-Unis poursuivent leur bras de fer commercial. Le représentant américain au Commerce indique, dans un communiqué, avoir déposé une «demande de consultation» avec Pékin devant l'Omc, à propos de «certaines mesures chinoises relatives à la protection des droits de propriété intellectuelle».

SANTÉ PUBLIQUE

## Des remèdes font plus de 10 000 morts par an en France

Pour cause de non respect des règles de prudence, de dosage et association approximatifs des produits, le Collectif bon usage du médicament vient d'annoncer que les remèdes sont à l'origine de plus de 10.000 morts chaque année en France. «Mauvais dosage, mauvaise prise, non-respect du traitement prescrit, interaction entre plusieurs médicaments... les causes d'un accident lié à un médicament sont diverses et les conséquences loin d'être anodines», explique la corporation. Et la ministre de la Santé publique, Agnès Buzyn, a reconnu qu'il s'agit d'un «sujet de santé majeur».

CHINE

## Des voyages conditionnés par une bonne «note sociale»

Dès le 1er mai, les passagers de train et de l'avion seront soumis à une bonne «note sociale». Autrement dit, les «mauvais élèves», c'est-à-dire des Chinois ayant utilisé des billets périmés ou ayant fumé dans un train se verront interdits d'accès dans les trains et avions. Ce système est en cours d'essai depuis des années par le Parti communiste. C'est un crédit social appliqué jusqu'ici aux particuliers et aux entreprises. Pour ce faire, les données fournies par les Smartphones, les réseaux sociaux, la police, les tribunaux, le fisc... sont centralisées dans un fichier national.

### CRISE DU NUCLÉAIRE NORD-CORÉENNE

# Et si le chantage de Kim Jung-Un force son respect

Le sommet intercoréen annoncé en avril, l'acceptation de l'invitation nord-coréenne par Trump et l'examen d'une rencontre par le Japon sont, entre autres, des sollicitudes envers le président nord-coréen.

D. A

**A**près l'acceptation de l'invitation du président nord-coréen par Donald Trump, c'est le Japon qui s'active actuellement aux portes de Pyongyang. En effet, selon une source médiatique, les autorités japonaises sont en train d'examiner la possibilité d'une rencontre entre le Premier ministre Shinzo Abe et le redoutable président nord-coréen Kim Jung-Un. C'est alors un revirement du Japon jusqu'ici partisan d'une attitude de fermeté envers son voisin qui n'a cessé de l'intimider par des essais nucléaires répétés. D'après notre source, le régime de Tokyo voudrait saisir le climat d'apaisement actuel et dégel des relations diplomatiques entre les deux Corée suite aux Jeux olympiques de Pyeongchang (ville sud-coréenne) pour «faire avancer la question des enlèvements de Japonais par Pyongyang dans les années 70 et 80», qui avaient pour but de former des espions à la langue et aux coutumes de l'empire du soleil Levant. Visiblement, les autorités japonaises voudraient faire partie des principaux interlocuteurs au centre des pourparlers annoncés ces derniers temps pour contraindre la Corée du Nord à renoncer à son fameux programme nucléaire. Il est à relever que la dernière rencontre bilatérale entre le Japon et la Corée du Nord remonte à

2004. À l'époque, c'est le Premier ministre Junichiro Koizumi qui s'était entretenu avec le père de l'homme fort actuel de Pyongyang, Kim Jung II. En attendant ces hypothétiques retrouvailles, le Pm japonais reste méfiant et résolu. «Nous continuons à exercer une pression maximale jusqu'à

ce que la Corée du Nord prenne des mesures concrètes vers un dénucléarisation de manière parfaite, vérifiable et irréversible», déclare-t-il. Cette éventualité d'une rencontre avec Kim Jong-Un, aux affaires depuis plus de 5 ans, survient au moment où M. Abe est fragilisé par une affaire de

favoritisme, qui compromet son ambition de devenir le Pm japonais ayant mis longtemps aux affaires. À ce jour, le scandale immobilier dans lequel le leader japonais est impliqué avec son épouse a déjà fait une démission et un suicide au sein de l'administration japonaise.



## AL-SISSI Le président égyptien assuré d'une réélection

**A** 63 ans révolus, le président sortant Abdel Fattah al-Sissi se présente comme le grand favori du scrutin présidentiel qui commence ce jour, pour un deuxième mandat de quatre ans à la tête de l'Égypte. En effet, quelque 60 millions d'électeurs, sur près de 100 millions d'habitants du pays le plus peuplé du monde arabe, sont appelés aux urnes les 26, 27 et 28 mars. D'après les sondages, «Moussa Mostafa Moussa (le challenger de al-Sissi, Ndlr) a peu de chance de remporter un nombre significatif de suffrages. Beaucoup de gens ne savent même pas qu'il se présente», estime Mostafa Kamal el Sayed, professeur de sciences politiques à l'Université du Caire (Égypte). Sans détour,

l'universitaire soutient que «le résultat est connu d'avance et ça n'encourage pas les Égyptiens à aller voter». D'ailleurs, dans une interview accordée à une télévision la semaine dernière, le président sortant estime que l'absence de concurrents sérieux n'était pas de sa responsabilité. «J'aurais aimé que soient présents un, deux, trois ou 10 des meilleurs candidats», a-t-il assuré. Véritable culte de la personnalité, les villes du pays, en particulier Le Caire, sont inondées de portraits de l'ex-maréchal. Beaucoup d'Égyptiens gardent de lui, l'artisan du retour au calme dans le pays après le chaos qui a suivi la révolution de 2011 ayant renversé Hosni Moubarak (après 30 ans de pouvoir). Bien que le

régime de Sissi soit considéré comme plus autoritaire que celui de Moubarak. Car, le 5<sup>ème</sup> président égyptien issu des rangs de l'armée depuis 1952 gouverne d'une main de fer suite à la destitution de l'islamiste Mohamed Morsi en 2013. Depuis 2014, M. Sissi a engagé une répression implacable contre l'opposition. Pendant que le pays connaît toujours une insécurité, entretenue par des groupes jihadistes. Il est à relever que l'Égypte est manifestement sous la férule de l'armée (le général Mohamed Naguib en 1953, Gamal Abdel Nasser en 1956, Anouar al-Sadate en 1970, Hosni Moubarak en 1981 et Abdel Fattah al-Sissi depuis 2014) depuis plusieurs décennies.

# Journal L'EPERVIER

Déclaration n° 078/RDD/TC6/BASC

Quotidien d'Informations,  
d'Investigations et d'Analyses diverses  
contre la Corruption

Siège Social : Yaoundé - Cité verte  
B.P.: 2152 Tél : 677 72 69 28 / 677 64 12 66  
E-mail : epervier\_hebdo@yahoo.fr

## 8<sup>ème</sup> EDITION DES « EPERVIER PRESS AWARDS »



**SEMAINES D'ACTIVITES**  
**Du 01 au 13 Avril 2018**  
**SOIREE DE GALA**  
**13 Avril 2018**

**Au**  
**Palais des Congrès de Yaoundé**